



20 janvier 2021

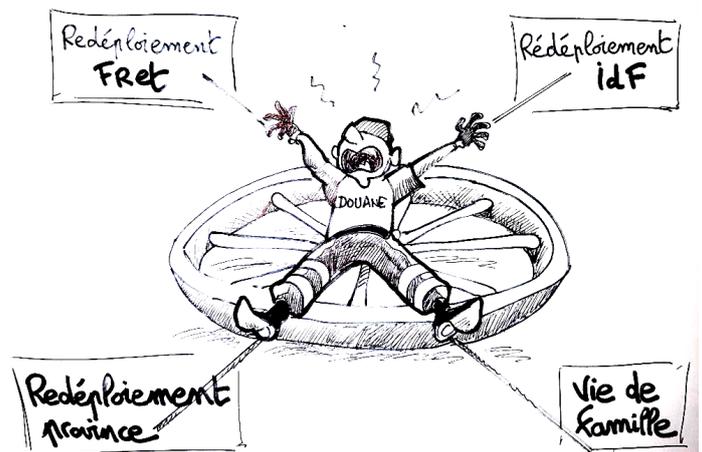
La DIPA va craquer...

Il n'aura échappé à personne que ce début d'année est plus que particulier à la DIPA... 2021 ne verra pas de cérémonie traditionnelle des vœux du DI, avec présence bien souvent de grands pontes au 1^{er} rang, où il est de coutume de « se rincer le gosier » au champagne et croquer des petits fours en écoutant un discours lénifiant de 8 pages à la gloire de la lutte douanière contre la fraude. Une lutte contre la fraude souvent réalisée par les petites mains, qui ouvrent les colis et les valises, premiers maillons d'une chaîne qui contribue aux belles carrières de certains administrateurs. Un peu de reconnaissance, surtout après cette année 2020 si troublée ne ferait pas de mal... Et ce ne sont pas avec les mails de vœux du DI et du DRF tenant pour l'un en une phrase et en une photo pour l'autre, que les agents de la DIPA se sentiront soutenus à l'aube de cette année 2021... Il suffirait pourtant d'améliorer certaines petites choses pour démarrer cette nouvelle année sous de meilleurs auspices.

Ainsi, les économies réalisées suite à l'absence de cérémonie de vœux pourraient très bien être affectées à l'amélioration des conditions de travail pour les agents. Quelques idées viennent tout de suite en tête comme l'achat de casques de protection individuels demandés par nos collègues de la PEC, la réparation de la fenêtre du local social de l'UDD nuit qui attend depuis bientôt 2 ans, un coup de peinture pour le local social du T2E qui attend lui aussi depuis de nombreuses années ou l'éradication des rongeurs dans le bâtiment 3700... la liste est loin d'être exhaustive. Un petit geste pour la DI, un grand pas pour les conditions de travail de nos collègues !

Ce début d'année est encore plus particulier avec la seconde vague de redéploiement pour nos collègues de la surveillance, annoncée le 14 janvier par un mail laconique du Directeur interrégional au titre emprunt d'une empathie et d'une humanité incontestables.

Faute d'activité aéroportuaire, il est question du redéploiement à travers la France des agents du T1, T2C et T3. Décision non sans impact pour le quotidien et la vie personnelle de nos collègues.



Pour la CGT il n'est pas question que ce second redéploiement ait lieu sans les réponses à de nombreuses questions et surtout sans le volontariat des agents. Nous rappelons les propos de la Directrice générale lors de l'audioconférence du 14 janvier 2021 : « le redéploiement collera le plus possible aux situations personnelles des agents ».

Habités à une certaine gestion RH au sein de la DIPA, nous craignons des décisions dignes de jeux de hasard qui seront loin de « coller au plus possible aux situations personnelles »... Devrait-on d'ailleurs parler de hasard, car contrairement à la DIPA, lui fait parfois bien les choses.

Préalablement à toutes discussions, le périmètre de cette mesure doit être clairement défini. Comme en juillet 2020 et lors du 1^{er} redéploiement, nous demandons la tenue d'un comité technique. Le comité technique est l'instance légale dans laquelle tous les changements de conditions de travail sont étudiés.

En effet, beaucoup de collègues ne comprennent pas, à juste titre, qu'ayant dû s'adapter depuis septembre avec professionnalisme à de nouvelles missions dans différentes BSI et après avoir été récemment réaffectés sur le Fret, on leur annonce aujourd'hui sans précision aucune qu'ils seront peut-être bientôt dispatchés au bon vouloir de l'administration dans d'autres brigades probablement éloignées géographiquement de leurs domiciles et de leurs familles.

Le ressenti de nos collègues est clair et limpide :

- Caractère abrupt et laconique de cette annonce.
- Incompréhension.
- Absence de prévisibilité quant à ces missions et leur localisation.
- Incertitude sur les futurs régimes de travail, missions et la possibilité de les adapter à leurs situations individuelles.
- Difficultés d'adaptation d'ordre personnel, familial, financier ou géographique.
- Risque et crainte subséquents pour certains de ne pouvoir s'adapter à ces nouvelles contraintes.
- Angoisse.
- Lassitude et épuisement.

- Détresse psychologique venant se rajouter à ceux vécus tout au long de la crise sanitaire.
- Risques psycho-sociaux en découlant nécessairement.
- Crainte d'actes désespérés pour les plus fragiles pris au piège de ce nouveau dispositif.

Il se dégage de tout ceci un fort sentiment de mépris à l'encontre des agents de la surveillance, qui se sont pourtant pliés jusqu'à présent sans rechigner à l'adaptation de leurs missions, compte tenu d'une situation sanitaire qui n'est pas de leur fait et dont ils sont également victimes.

Écartelés entre différentes missions changeantes au gré des mois, le risque de rupture pour nos collègues est grand. Cette vague de second redéploiement voulue, semble t-il, par la Direction Générale est à haut risque et la prise en compte de l'humain dans toutes ses composantes sera plus qu'essentielle.

Pour la CGT, rien ne se fera sans a minima un comité technique et une base de volontariat.

Nous resterons plus que jamais attentifs aux conditions de ce second redéploiement, c'est d'ailleurs pour cela que nous interpellons une nouvelle fois la Direction Générale lors de l'audio conférence du vendredi 22 janvier.

Syndicat National des Agents des Douanes CGT
Section Paris Aéroports
Contact mail : snad-cgt.roissy@douane.finances.gouv.fr

